

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 25 juin 2015

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 16 juin 2015

N° 2015-45

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme Nathalie MERAND-DELERUE

OBJET

Etaients présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE (par proc. à M. JOINT), Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. NOUELLE (par proc. à Mme CRESPIY à partir du N° 2015-57), M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. TOLLET), Mme NICAISE (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS, M. MANINI, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI

ACTIONS 2015
POLITIQUE DE LA VILLE
PARTICIPATION FINANCIERE DE
LA VILLE

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : P. NOUELLE

La réforme de la politique de la Ville a conduit Caluire et Cuire à sortir, depuis le 1^{er} janvier 2015, de la géographie des quartiers prioritaires. Pour autant, ces territoires nécessitent une attention particulière afin de prévenir toute dégradation de leur situation sociale, urbaine ou économique.

A ce titre, il est souhaitable, de maintenir certaines actions en matière de « politique de la ville » sur ces quartiers, même si elles ne bénéficient plus de crédits spécifiques comme les années antérieures, et de poursuivre les partenariats engagés avec différents acteurs du territoire.

Les projets proposés dans le cadre de cette démarche abordent les thématiques suivantes :

- l'orientation, la formation, l'emploi
- le « vivre ensemble », la citoyenneté, la prévention de la délinquance
- l'habitat
- le social, la santé.

Cette programmation 2015 comporte 19 actions pour lesquelles il est proposé que la Ville participe au financement. Le niveau de participation financière est détaillé dans le tableau ci-dessous :

PORTEUR DU PROJET	ACTION	SUBVENTION PROPOSEE
Association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire	Poste de coordonnateur jeunesse à Cuire le Bas	19.950 euros
	Développement social Cuire le Bas	19.000 euros
	Développement social Les Bruyères	17.100 euros
	Ateliers sociolinguistiques	9.215 euros
	Actions culturelles	2.850 euros
	Actions appui à la parentalité	16.150 euros
	Adulte relais à Saint Clair	10.450 euros
	Actions Ville Vie Vacances	1.568 euros
Fondation des Amis Jeudi-Dimanche	Activités éducatives d'été – jobs d'été	10.640 euros
	Ateliers « pro-vélos » CAPS Caluire	3.800 euros
	Atelier d'expression	1.900 euros
	Chantier éducatif Rivette et mini camp	855 euros
	Chantier éducatif et séjour de vacances	950 euros
OPAC du Rhône	Chantiers éducatifs jeunes	3.800 euros
Mission Locale Plateau Nord Val de Saône	Dynamique recherche d'emploi	950 euros
ALPIES	Accompagnement et maintien dans l'emploi saisonnier	1.900 euros
REED	Ateliers et chantiers d'insertion espaces verts	2.850 euros
Association de gestion de la Maison de quartier de Saint Clair	Actions favorisant la cohésion sociale sur le quartier	2.850 euros
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	Renforcement des accompagnements et organisation d'une journée de formation pour les professionnels	4.000 euros
TOTAL		130.778 euros

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité par 43 voix pour,

- ATTRIBUE

une participation financière, sous la forme de subventions exceptionnelles, aux différents partenaires porteurs de projets en matière de « politique de la ville » au titre de l'année 2015, pour un montant global de 130.778 euros conformément au tableau ci-dessus,

- DIT

que les dépenses correspondantes seront imputées au compte 422R nature 6745.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 26 juin 2015
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET